

## CENTENAIRE DE L'ARMISTICE

Le 11 novembre 1918 sur un tronçon de voie ferrée dans la forêt de Compiègne l'armistice est signé à 5 heures. Il entre en vigueur 6h plus tard, il marque la fin des combats, la victoire des alliés de la première guerre mondiale. En cette année commémorative les cloches sonneront à 11h pendant 11 minutes pour rendre hommage aux Poilus et raviver le sentiment d'unité nationale ressenti par les français ce jour-là. La Marseillaise sera chantée par les enfants accompagnés de la chorale Envol'Art. Ils liront les noms des 134 disparus.

Le bleuets, la fleur Française du Souvenir, a été vendu pour la première fois lors de la célébration du 11 novembre, en 1934. La guerre de 14-18 a fait 20 millions de blessés et d'invalides. Cette coutume permet de subvenir aux besoins d'anciens combattants ou de veuves de combattants. A l'occasion de cette commémoration, les CATM de Craponne (Combattants Algérie-Tunisie-Maroc) circuleront dans les rues de notre cité pour proposer des bleuets.

La mairie offrira l'apéritif à la salle des pénitents où nous pourrons y admirer l'exposition du collège Notre Dame. D'autres documents seront présentés du 6 au 17 novembre à la médiathèque.



### Déroulement :

- Messe déplacée à 10h
- A 11h les cloches retentissent durant 11 minutes
- Sonneries d'usage, discours, énumération des noms
- Marseillaise par les enfants des Ecoles et l'Ensemble Envol'Art.
- La Madelon avec Le Réveil Craponnais

## UN DON A LA COMMUNE ..... UNE HISTOIRE QUI SE REPETE !

Ce n'est pas la première fois que la commune reçoit des dons, ainsi Félix Allard avait offert l'Hôtel de Ville et apporté son concours pour la mise en place du monument aux morts. En 1998, Docteur Odette Thomas faisait un legs qui a financé la médiathèque. Aujourd'hui c'est Marguerite Vallade née Gibert, décédée le 2 septembre 2017, qui vient par testament de léguer un patrimoine important.

Il ressort qu'il s'agissait d'une décision mûrement réfléchie et prise de très longue date. Les maires Georges Bellut, Henri Arnaud et Christian Robert, s'étaient entretenus avec elle et les années passant elle ne remit jamais en cause cette décision.

Madame Vallade souhaitait attribuer 100 000 € à la Maison de Santé Pluridisciplinaire et 50 000 € pour la réhabilitation de chapelles de l'église Saint Caprais. Le patrimoine immobilier est constitué d'un bien à Limoges et d'une maison à Craponne.

L'utilisation de ces fonds est anticipée et organisée. Marguerite Vallade souhaitait que son argent soit destiné à l'intérêt général. Par délibération en date du 15 décembre 2017 (acceptation du legs) le Conseil Municipal a convenu puis acté lors de la séance du vote du budget le 11 avril dernier que les investissements déjà programmés en bénéficieront comme financement complémentaire.



## LE DEROULEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LE PUBLIC



Le conseil municipal exerce ses compétences en adoptant des délibérations (voter le budget, décider des travaux, gérer le patrimoine communal...). Le conseil municipal doit se réunir au moins une fois par trimestre. La convocation doit être écrite.

La réunion du conseil municipal est ouverte au public sauf si l'assemblée décide le huis clos ou si le maire exerce son pouvoir de « police des séances », notamment en cas d'agitation, et restreint l'accès du public aux débats. Le public n'a pas le droit de parole durant toute la séance. Toutefois le maire peut demander à la fin de celle-ci si quelqu'un souhaite s'exprimer.

## AMBASSADEUR JACQUES BERNARD



Dès son jeune âge, Jacques s'intéresse aux arts : peinture, poésie, théâtre...

Sa plus belle réalisation, c'est l'organisation du Salon International Artistique de

Haute-Loire, dont il est le président. L'édition 2018 (la 39<sup>ème</sup>), a rassemblé au Centre Pierre Cardinal, 230 artistes de différentes nationalités : Argentine, Belgique, Russie, Japon, Corée, Allemagne, France... Peinture, aquarelle, sculpture, travail de la pierre, et aussi des peintures sur plumes, ont époustoufflé les nombreux visiteurs.

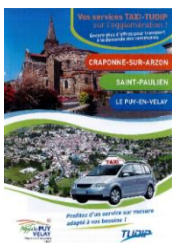
Jacques contribue également à l'organisation du salon « d'Art Arzance », à Craponne. Passionné de théâtre et de poésie, il participe régulièrement au festival d'Avignon.

## MARCHE DE NOËL

Pour la seconde année consécutive, le GIL organise son marché de Noël. Le dimanche 25 novembre, vous trouverez tout ce dont le Pays de Craponne et ses alentours font de meilleur : décorations et couture pour vous habiller vous et votre maison, objets gravés en verre, vannerie, jouets, ou encore livres. Quant au rayon alimentaire, vous trouverez toutes sortes de produits du terroir comme du miel, du canard gras, des champignons, des confitures... En tout, plus d'une trentaine d'exposants seront présents. Rendez-vous le 25 novembre, salle polyvalente de Craponne, de 10h à 18h. Entrée gratuite, buvette et crêpes sur place. Inscriptions 06 41 96 82 48 (Romain).



## TRANSPORT A LA DEMANDE (TAD)



Un transport à la demande a été mis en place depuis le mardi 20 mars 2018. Il fonctionne uniquement en période scolaire et sur réservation au 04 71 02 60 11. Le fonctionnement du TAD : le mardi matin le départ s'effectue à 6h40 de Craponne avec le bus LR 20 et un retour est possible avec le TAD à 11h30 du Pôle Intermodal au Puy-en-Velay. (Quai n°8). Le jeudi après-midi le départ est à 13h30 de Craponne avec le TAD et le retour au soir s'effectue avec le bus LR 20 à 17h20 ou 18h30.

Le tarif du ticket est de 1.50€ l'unité et 11€ le carnet de 10.

## CARREFOUR DES ENTREPRENEURS

Le Comité d'Accueil, groupe d'habitants et d'élus locaux fédérés sur l'accueil d'acteurs économiques, s'associe à la Commune et aux autres mairies de l'ancien pays de Craponne pour convier leurs entreprises et acteurs économiques autour d'un buffet convivial, le 30 novembre à 19h15, salle de la Grenette. De nombreux

organismes œuvrant au développement de la vie économique interviendront également pour vous présenter les différentes aides et soutiens mobilisables pour votre entreprise. Contacts : Romain Frery 06 41 96 82 48 ou Charlène Duvernois 06 45 65 17 57

## CALENDRIER DU MOIS DE NOVEMBRE

5	Au Cyprès, stage de théâtre de 20h à 22h. A partir de 15 ans. Gratuit en contrepartie d'une place achetée pour le spectacle du 18/11. Inscription 04 71 03 30 85
6	Au Cyprès, table ronde de 20h à 22h "prévenir les bobos des bambins et les p'tits maux des ados". Sur inscription
Du 6 au 17	Exposition guerre 14 - 18 à la médiathèque (aux horaires d'ouverture)
9	Permanence de l'UFC Que Choisir en mairie de 8h30 à 12h. RDV possible au 04 71 02 29 45
9	Au Cyprès, de 20h à 22h, conférence pour diversifier et équilibrer son alimentation. Ouvert à tous
10 et 24	Ouverture de la vesti-boutique de la Croix Rouge de 9h à 12h (rue du commerce)
10	Bourse aux jouets de 10h à 18h par l'école publique à la Grenette
10	Au Cyprès, de 9h30 à 11h30, café/infusion des parents. Gratuit, sur inscription
11	<b>Commémoration (voir article)</b>
15	Venez donner votre sang, de 9h à 12h15 à la salle polyvalente
16	Club d'écoute de musique de 14h à 15h, à la Grenette. Rencontre pour découvrir de la musique
16	Festival « Alimenterre » avec Fausse Note, à 20h à la Grenette. Projection du film "la planète lait". Participation libre
16	Au Cyprès, de 20h à 22h, en partenariat avec la mutualité française, atelier de prévention. Thème « l'air intérieur ». Gratuit, sur inscription
18	Opération p'tit déjeuner avec Trisomie 21 Haute-Loire. Bons de commande à renvoyer pour le 05/11. Bulletins disponibles dans les commerces
18	La comédie de Saint-Etienne s'invite à Craponne : Moitié Voyageur, à 17h à la Grenette. Tarifs et inscription 04 71 03 30 85
Du 20 au 01/12	Exposition sur le Tango et l'Argentine à la médiathèque (aux horaires d'ouverture)
24	Au pôle petite enfance, de 9h30 à 11h30. Atelier parents/enfants (- 6 ans) accompagnés d'un adulte. Sur inscription
24	Conférence sur les recherches de Guy François à 16h à la maison de la voûte. Infos et tarifs hoteldieu.info
25	Marché de Noël (voir article)
25	Conférence dansée par la Cie Tangonéon, 15h à la Grenette, en partenariat avec la Bibliothèque départementale. Entrée libre
01/12	Marché de Noël de l'EHPAD de 10h à 18h. Nombreux exposants. Animations pour les grands et les petits (lettre et photo au Père Noël, maquillage enfants, musique d'ambiance...)

Pour recevoir l'écho par mail - Inscription sur [craponnesurazon@craponnesurazon.fr](mailto:craponnesurazon@craponnesurazon.fr)

Plus d'informations (Tarifs ou horaires) auprès du B.I.T (\*Bureau d'Information Touristique) de Craponne : 04 71 03 23 14 ou [craponne@lepuyenvelay-tourisme.fr](mailto:craponne@lepuyenvelay-tourisme.fr)